





Introduction Actualité revendicative retour sur l'année écoulée

Rapporteure Véronique REVILLOD

Bonjour à tous,

Quelle année nous venons encore de passer!

Lors de notre dernière rencontre à Dunkerque nous sortions enfin le nez du brouillard total du COVID. Le vaccin et l'arrivée de variants moins violents nous laissaient entrevoir des jours meilleurs.

La période hivernale a encore bien été marquée économiquement et sanitairement par la pandémie que tous ont appris à maitriser avec plus de finesse et moins d'appréhension.

Nous étions loin d'imaginer après des mois compliqués, qu'une guerre aux portes de l'Europe viendrait si soudainement assombrir le ciel qui se découvrait péniblement.

Des pass sanitaires nous sommes passés aux pénuries, à l'inflation galopante et surtout, surtout toujours aucune reconnaissance pour les travailleurs essentiels.

Malgré des efforts du Ministère du travail pour mettre en lumière le gouffre du pouvoir d'achat dans lequel les salariés des Services ont sombré.

1

C'est avec courage et détermination que votre fédération s'est appliquée à poursuivre son combat pour conquérir de nouveaux droits, faire connaître les réalités de nos secteurs et dénoncer les inégalités de plus en plus inacceptables.

Au dernier CNF vous aviez été nombreux à vous exprimer sur la reconnaissance des travailleurs de la seconde ligne. Présents sur le lieu de travail durant le premier confinement en tant qu'acteurs de la continuité économique et sociale, les salariés dits « de la seconde ligne » ou, comme nous préférons les appeler les « salariés essentiels ». Ces salariés qui, du fait de leurs interactions sociales avec la clientèle, le public ou leurs collègues ont mis leur santé et leurs vies en danger, démunis de tout équipement de protection individuelle en plein crise sanitaire. Une juste reconnaissance de ces métiers déjà injustement considérés était une évidence pour tous. Le rapport Ehrel, Moreau Follenfant a révélé les inégalités qui les caractérisent et ce bien avant la crise sanitaire.

Après plus d'un an d'appel du Ministère du travail à la mobilisation des secteurs essentiels sur les sujets des conditions de travail, de la rémunération, des conditions d'emploi, du dialogue social et de la formation, force est de constater que les négociations n'avançaient pas et que les promesses n'étaient pas transformées en résultats concrets. La gronde est montée dans les entreprises et les demandes des délégués sont renvoyées aux branches professionnelles qui restent inertes.

Le ministère du travail a repris nos revendications en convoquant toutes les branches ayant des niveaux de salaire en dessous du SMIC pour leur présenter les chiffres indiscutables de la DARES et les mettre devant leurs responsabilités. La fédération était présente avec des arguments bien étayés.

Aussi le rapport de force s'est durcit et la Fédération des services a mis en place deux actions de visibilité pour faire connaître le mécontentement de la CFDT.

C'est avec l'aide de la confédération et rejoins par d'autres fédérations que deux mobilisations ont eu lieu les 3 février et 8 mars 2022.

Près de 1200 manifestants ont été recensés par les services de police le 3 Février et plus de 2000 ont été comptés pour le 8 mars.

S'il est rare que la fédération des Services appelle à manifester, malgré un contexte pandémique compliqué, la mobilisation a été forte et la capacité de la

Fédération et de ses syndicats a mobiliser a été saluée par la confédération et de nombreuses fédérations.

Dans les branches et les entreprises les travaux de négociations se sont poursuivis avec quelques moissons honorables. Fruit d'âpres négociations : 16.33% dans la restauration et 7.5% dans la prévention sécurité. Il a fallu prendre des risques et parfois même s'opposer à certains accords. Mais la mobilisation a payé. Pas partout et pas toujours dans les mêmes proportions. C'est pour cela que nous ne lâchons pas l'affaire.

A situation exceptionnelle, nous devions aussi faire le nécessaire pour être très visibles et reconnus. Des tribunes dans la presse ont été publiées cosignées par plusieurs fédérations et nous avons été relayés par de très nombreux médias grâce au travail soigné de notre service communication. La distribution aux manifestants de signes distinctifs : gants jaunes pour les militants du nettoyage, blouses pour les salariées de l'aide à la personne, toques pour la restauration collective et cravate orange pour les agents de la sécurité privée. Ces signes distinctifs ont rendu leur visibilité aux invisibles.

Je garde à l'esprit le sourire et les larmes des employées de ménage des hôtels, sur le passage de la manifestation, passant la tête par la fenêtre nous applaudissant avec ferveur. Sans doute la plus belle reconnaissance de la nécessité de notre mobilisation. Nous garderons aussi la fierté de nos militants d'exercer les métiers les plus utiles à notre société et si souvent oubliés, heureux d'être ensemble.

Mais les biais classiques de nos tracts et réseaux sociaux s'essoufflant, nous avons su innover avec la réalisation de podcasts sur les sujets du pouvoir d'achat et un numéro spécial sur les travailleuses essentielles sorti la veille de la deuxième mobilisation.

Sortant enfin un peu la tête de la crise pandémique, à l'issue de notre dernier CNF nous étions loin d'imaginer que la guerre serait aux portes de l'Europe seulement quelques mois plus tard.

Les mandatés fédéraux dont les entreprises ont des implantations en Russie et en Ukraine ont été rapidement pris à parti pour se positionner auprès de leur direction. Il leur a fallu souvent beaucoup de patience pour rappeler à tous que quelle que soit le pays et la situation, les travailleurs et syndicats ont besoin de notre soutien et que le mandat qui nous est confié couvre les salariés en France.

Ces conflits ne sont pas pour autant sans conséquence.

Les tensions entre la Russie et l'Ukraine ont très vite dessiné dans nos rayons de supermarchés et dans le porte-monnaie des salariés un gouffre galopant.

L'inflation a pris son envol et les mesures annoncées par le gouvernement semblent en décalage complet avec la réalité de ce que vivent les salariés de nos champs dont le budget est à sec. Certains d'entre eux ne sont pas soulagés par les mesures sur le carburant tant ils ne peuvent même pas acquérir un véhicule. Disparité de situation, disparité de territoire mais tous avec une fin de mois qui arrive beaucoup trop tôt.

Ceux qui au fil de négociations en entreprise avaient réussi à glaner quelques euros pour décoller du SMIC ont été rattrapés. Le sentiment de déclassement est total. Les démissions augmentent et la pénurie de main d'œuvre devient problématique dans certains secteurs. Le salaire est pointé du doigt mais surtout les conditions de travail, le temps de travail et les horaires.

Dans le champ des Services ces pénuries de candidats intensifient le travail et se répercutent sur la santé économique des entreprises et des salariés.

Désormais la Fédération des Services est un interlocuteur connu et reconnu sur ce sujet et son secrétaire général et les secrétaires nationaux enchainent les interviews et participations aux événements extérieurs pour porter la parole des salariés et remontées des militants.

Cette année la fédération a encore renforcé son engagement pris lors de la signature par la fédération de la charte contre les Violences Sexistes et Sexuelles au Travail.

A ce jour malgré les relances seule une trentaine de syndicat sur les 82 que rassemblent la fédération sont signataires. Loin de vouloir stigmatiser ceux qui ne l'ont pas signée, la fédération est à votre écoute pour vous accompagner dans cette démarche.

Des formations sur les Violences sexistes et sexuelles au travail pour nos mandatés ont été organisées par la fédération. Cependant il est à noter **que n**ous avons du annuler par manque de participants 10 formations VSST sur 14 entre 2020 et 2022

En 2020 : 6 sur 6En 2021 : 1 sur 4

➤ En 2022 : 3 sur 4 pour l'instant, la prochaine étant le 8 novembre et toujours incomplète.

Il est a noter qu'à la demande d'un syndicat très impliqué sur le sujet, nous avons programmé une formation VSST le 16 novembre à destination des adhérents du syndicat.(10 stagiaires inscrits).

Par ailleurs, pour tenir les engagements que nous avons pris dans la charte. Nous appliquons les mesures en interne. La Fédération des Services (comme elle s'y était engagée au BF de juin) s'est dotée d'une porte d'entrée fédérale unique gérée par une seule personne afin de sécuriser la parole de la victime en étant le plus confidentiel possible.

## Ce dispositif est désormais opérationnel:

- La déléguée VSST est désignée
- L'adresse spécifique pour tout signalement : <u>signalementsvsst@cfdt-services.fr</u>

C'est en effet tout en contraste que s'est déroulée cette année : des pénuries de matière premières, des carnets de commandes pleins pour certains secteurs et perte de marché et liquidation judiciaires pour d'autres. Le dernier drame emblématique en date étant la fermeture définitive de l'enseigne Camaïeu. Cette fermeture mérite qu'on s'y arrête un peu, tant elle est représentative de son temps. En sursis depuis des années, concurrencée par le e-commerce et la fast-fashion, le modèle ne retrouvait plus sa clientèle mais c'est surtout parce que son investisseur a voulu siphonner les aides d'Etat, que le rideau est tombé pour Camaïeu. Car la fin des aides « quoi qu'il en coute » de l'Etat a sonné et les entreprises qui avait savouré leur sursis vont désormais connaître leur sort.

Après la fièvre pandémique qui avait valu les heures de gloire de la grande distribution, la reconnaissance des salariés n'est pas au rendez-vous et les mesures financières de restriction font accroître le nombre de passages en location gérance. C'est tout un accompagnement à faire évoluer pour aider les équipes et les syndicats.

## Concernant les travailleurs des plateformes

2022 aura été un tournant décisif, avec la mise en place d'élections pour les livreurs à vélo et les VTC. Avec son investissement constant au sein de son conseil

d'administration : UNION Indépendant, association parrainée par la CFDT désormais représentative chez les VTC et les livreurs à vélo. Une très belle victoire là où les néo-syndicats nous voyaient moribonds n'ont même pas pignon sur rue.

Mais l'action de la fédération ne s'en tient pas là. Le partenariat avec UNION Indépendant nous a permis d'établir des liens entre les militants des entreprises de la restauration rapide dont l'entreprise a décidé de confier les livraisons à des livreurs à vélo et les représentants des livreurs. Trop souvent ces livraisons ont été mises en place sans envisager la modification des conditions de travail qu'elles génèrent pour les salariés, ni pour les livreurs indépendants. Ces échanges ont eu lieu afin de procéder à un état des lieux avant de saisir leurs entreprises donneuses d'ordre.

L'année écoulée fut marquée également par l'élection Présidentielle et les élections législatives sous haute tension.

Nous avons eu chaud. Dimanche 24 avril avant 20h la quiétude n'était pas de mise chez la plupart d'entre nous. Consternés par les positions extrêmes que nous ne nous habituerons jamais ni à entendre ni à lire. Il est apparu clairement via les réseaux sociaux et confirmé par les sondages que notre démocratie est plus que jamais en danger. La montée de l'extrême droite est clairement banalisée, décomplexée et surtout visible pour la première fois aussi distinctement comme un choix « pas pire qu'un autre ».

Pour la Fédération des Services cette sonnette d'alarme sera prise au sérieux. Comment la retraite à 65 ans, même si nous la rejetons absolument peut-elle être considérée à pied d'égalité avec le rejet de l'autre, le recours systématique aux forces de l'ordre, les politiques d'exclusion à l'égard des étrangers ou la priorité nationale sur les logements ?

Nous avons beaucoup de chemin à faire et même si certains se réjouissent du sursaut républicain observé lors de l'élection présidentielle, beaucoup de nos concitoyens semblent perdus politiquement. Ils ne voient plus les dangers, pourtant enseignés, des politiques proposées par l'extrême droite. Ne distinguent plus les fake news qu'ils relaient aveuglément.

Ne nous endormons pas sur cet évitement. Les écarts s'amenuisent et de nouveaux candidats en embuscade pourraient bien permettre à cette tendance de se confirmer.

Nous nous sommes même bien fait peur dans nos propres rangs où le vote du pire a clairement été envisagé par certains militants. Redoublons de vigilance.

Nous devrons renforcer nos prises de paroles sur le sujet quand d'autres préfèrent se taire pour ne pas fâcher. Dans nos rangs, nous devons l'entendre aussi : le détricotage du code du travail a renforcé l'idée d'un État qui n'aspire plus à protéger ses salariés.

La formation est sans doute l'activité qui nous a donné le plus de peine durant le début de la pandémie. Mais c'est aussi celle qui s'est le plus reconstruite, adaptée, métamorphosée. Durant l'année écoulée ce sont non moins de 860 cessionnaires qui ont reçu une formation fédérale. Malgré les contraintes de jauges et de lieu notamment liés à la pandémie : 76 sessions ont été assurées dont 72 en présentielles et 4 en distanciel. Nous avons déploré 40 annulations faute de participants inscrits dont 24 en présentiel et 16 proposées à distance. L'équipe de concepteurs de formation n'a pas chômé réécrivant et aménageant des contenus sans cesse renouvelés.

Au premier janvier 2022 c'est la naissance d'une nouvelle convention collective pour les assistantes maternelles et les salariés du particulier employé employeur avec de nouveaux droits comme : la prime retraite, le congé pour activité syndicale et la médecine du travail pour tous. Une belle victoire initiée par la CFDT.

C'est aussi l'entrée en vigueur du comité de filière petite enfance qui bien qu'un peu chaotique dans ces débuts permet à la fédération de représenter nos secteurs trop souvent comparés au secteur public dont ni les ressources, ni les contextes ne sont comparables.

L'hiver dernier a été marqué par la mise en place du pass sanitaire qui a eu de nombreuses conséquences pour les salariés de notre champ. Les positions vivement exprimées dans les familles et les cercles amicaux, sur les lieux de travail ont créé des tensions entre les salariés et dans les sections syndicales. La fédération à outillé les sections avec un livret revendicatif afin de leur permettre de réagir face aux employeurs.

2022 nous a permis de ré engager les échanges internationaux avec l'EFFAT, INDUSTRIALL et UNI EUROPA, les organisations internationales auprès desquelles nous sommes affiliés.

L'occasion d'évoquer l'urgence de la sobriété énergétique avec INDUSTRIALL Europe pour représenter le secteur de l'industrie textile mis en difficulté par les contraintes liées au cout de l'énergie. Avec l'EFFAT les échanges ont portés principalement l'impact du COVID-19 sur les femmes et sur les violences liées au genre.

Avec UNI EUROPA l'occasion de faire un retour d'expérience pays par pays pour voir comment chacun a exercé ses mandats de représentation du personnel. Avec des systèmes politiques différents, des restrictions différentes ou inexistantes dans certains cas faisant reposer la responsabilité totale de la sécurité des salariés en pleine pandémie sur les représentants du personnel.

Le soutien que la CFDT apporte à l'ensemble des pays membres est accueilli avec enthousiasme. Nul doute que le soutien de notre fédération est important.

La crise COVID a bougé fortement les lignes de la protection sociale en France où nos ressorts sociaux sont robustes et ont démontré leur efficacité sociale. Mais d'autres effets collatéraux ont été observés notamment impactée par les accords d'activité partielle de longue durée qui affectent le niveau de cotisation et également le niveau de remboursement et de prise en charge.

Côté protection Sociale, cette année aura permis à tout le staff fédéral d'être formé. La formation de référents protection sociale dans les syndicats est à l'étude. Nous formons aussi désormais les négociateurs de branche : un module de 2h sur la protection sociale a été mis à jour et allégé.

Nous regrettons cependant que nombreux délégués oublient encore de contacter la fédération pour négocier les accords santé et prévoyance (mutuelle) dans leurs entreprises. La fédération peut intervenir et vous conseiller.

2022 / 2023 sera une année électorale ou ne sera pas, c'est pourquoi la thématique électorale nous servira de fil rouge tout au long de ce Conseil National Fédéral avec un premier temps pour s'inspirer et élargir le champ des possibles avec l'exploration de nouvelles pistes de revendications à porter au près des électeurs pour faire de la CFDT : un interlocuteur de qualité et se démarquer des autres organisations syndicales. Nous nous interrogerons sur la part que nous devons prendre en tant que représentants du personnel pour répondre aux enjeux climatiques et sociaux auxquelles le réchauffement de la planète et les contraintes énergétiques nous contraignent.

Dans un second temps des ateliers sur la communication, les négociations PAP & CSE, La mixité et les liens & outils fédéraux vous permettrons de rentrer avec des outils concrets et de faire le point sur les essentiels à votre disposition.

Enfin début 2022, la première place de notre fédération a été confirmée à l'annonce du nouveau calcul de la représentativité. C'est une très grande fierté pour notre fédération. Nous devons ce succès à l'ensemble des militants et du personnel fédéral qui portent fièrement et avec détermination les couleurs de la CFDT. Et au nom de la commission exécutive nous vous remercions tous pour le temps passé à encourager un militant épuisé, pour le tract que vous aurez pris le temps de relire avant impression, pour le coup de fil infini avec un patron retord que vous avez ramené à la raison, pour l'équipe que vous avez remotivé, pour l'appel de remerciement à un militant qui a tout donné et qui vaut pour lui tout l'or du monde. Merci pour le salarié que vous avez convaincu d'adhérer et qui a accepté de représenter la CFDT sur nos listes. Les électeurs savent pourquoi ils ont choisi la CFDT.

Pour rappel, les critères pour être une organisation syndicale représentative sont les suivants :

- Le respect des valeurs républicaines
- L'indépendance
- La transparence financière
- Une ancienneté minimale de deux ans dans le champ professionnel et géographique couvrant le niveau de négociation. Cette ancienneté s'apprécie à compter de la date de dépôt légal des statuts : rappel utile pour la négociation de protocoles d'accord préélectoraux ! Venez avec vos statuts et la preuve de dépôt, ainsi qu'avec la justification de transparence de vos comptes, exigez-les des autres organisations lorsque vous avez un doute. Vous pourriez être confrontés à un syndicat des gilets jaunes par exemple, qui n'est peut-être pas représentativité.
- L'influence
- Les effectifs d'adhérents et les cotisations
- Enfin l'audience : l'agrégation des résultats obtenus par chaque organisation au premier tour des élections CSE (du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2020) et au scrutin TPE-SPE qui s'est tenu du 22 mars au 6 avril 2021.

Un nouveau cycle électoral a commencé.

Le cycle précédent couvrait les années de 2017 à 2020 et ce n'est qu'au début de l'année 2022 que nous avons pu présenter les résultats dans les branches de notre champ. Car nous dépendons des publications des arrêtés du ministère du

Travail, plus précisément de la direction générale du Travail, arrêtés portant sur une convention collective par convention collective. L'année 2021 a été ponctuée par ces arrêtés.

Autre rappel, au **niveau de la branche** : Pour être représentative, une organisation syndicale doit avoir obtenue en moyenne, non pas 10% mais 8% des suffrages exprimés. Et pour être représentative, les résultats obtenus doivent faire apparaître une implantation territoriale équilibrée au sein de la branche.

Cela étant rappelé, les scores sont plutôt satisfaisants et encourageants. 29 branches sont en progression dont 2 seulement sont en faible progression (moins de 1 point). Les salariés inscrits dans ces branches sont au nombre de 1 632 956.

18 branches sont en baisse dont 11 de moins de 1 point seulement. Cela représente 1 034 482 salariés.

15 branches sont sans comparaison possible (regroupement par exemple). Les salariés inscrits représentent 1 231 045 travailleuses et travailleurs.

Et ce n'est pas rien dans les négociations de branches et dans les Ministère quand la CFDT est appelée à parler en premier.

Et de la fierté il nous en faudra pour traverser le séisme des retraites qui nous attend. Bien que le sujet soit interprofessionnel, la fédération des Services à son rôle à jouer et nous comptons bien nous faire entendre.

Les salariés du champ des services arrivent souvent très usés à l'âge aujourd'hui légal de la retraite. Parfois la grande précarité dans laquelle ils se trouvent ne leur laisse même pas le choix de pouvoir s'arrêter alors que le corps et l'esprit ont dépassé le cap du raisonnable. En France aujourd'hui selon l'INSEE 25% des plus pauvres sont déjà morts quand arrive l'âge légal de la retraite. C'est un coup de canif dans la promesse républicaine, conclue par les cotisations sociales prélevées de leurs salaires tous les mois.

Nous comptons sur vous tous pour nous faire remonter les difficultés et cas concrets afin que nous puissions les relayer le plus largement possible.

11

Il nous faudra sans doute nous mobiliser. Et ne nous la cachons pas ce n'est pas le plus facile. Pas pour des raisons politiques mais parce qu'il n'est pas toujours facile de mobiliser massivement. Nombreux sont ceux qui expriment leur souhait de voir la CFDT dans la rue mais sont-ils présents lorsque la fédération et ses syndicats appellent à manifester ?

Plus que jamais en cette année d'élection nous devrons être solidaires et soudés, en proximité des salariés afin de faire vivre avec dignité les valeurs de la CFDT.

Bon CNF à tous!